

Instructeur/institutrice en conduite de véhicules à moteur (22221)

Informations sur le groupe de métiers

Les métiers du groupe

Instructeur en conduite de véhicules à moteur 3

Informations sur l'ensemble des métiers du groupe

Conditions générales d'exercice de ce groupe de métiers

- Enseigne la sécurité (routière, en mer..) et la conduite de véhicules à moteur en vue de l'obtention du permis nécessaire à leur utilisation.
- L'emploi/métier s'exerce le plus souvent à bord du véhicule, en cours individuels, dans les conditions réelles de circulation ou navigation (ville, route, autoroute, mer, rivière, air...). Il implique généralement l'utilisation de doubles commandes ou d'appareils de guidage radio. Les cours théoriques sont collectifs et se déroulent en salle, avec utilisation d'appareils audiovisuels.

Lieux d'exercices

- Ecole de conduite privée.
- Etablissement associatif.
- Etablissement public.
- Autres.

Conditions de travail

- Horaires décalés.
- Travail en fin de semaine.

Liens

Ci-dessous vous trouverez une liste non-exhaustive d'organismes officiels en lien avec le métier.

FAA	Fédération des Auto-écoles agréées
http://https://www.faa.be	

Federdrive	Fédération des Ecoles de Conduite et Centres de Formation agréés
http://https://www.federdrive.eu/contact-fr/	

Analyses sur le groupe de métiers

Le métier sur le marché de l'emploi

Enseigne la sécurité (routière, en mer..) et la conduite de véhicules à moteur en vue de l'obtention du permis nécessaire à leur utilisation.

Pour devenir instructeur en conduite de véhicules à moteur, il faut être âgé de minimum 21 ans et avoir obtenu le permis de conduire correspondant à l'enseignement que l'on souhaite dispenser (auto, moto, camion, bus, ...). Il faut également être titulaire d'un brevet d'aptitude professionnelle délivré par le Service Public Fédéral Mobilité et Transports. La sélection médicale chauffeur est obligatoire. Ce brevet est particulièrement difficile à obtenir. Le taux de réussite aux examens est estimé à 10 %. La concurrence de candidats français pour ce métier mieux payé en Belgique est une réalité en Wallonie.

En 2020, le Forem a diffusé 78 opportunités d'emploi pour ce métier.

Une opportunité d'emploi sur deux provient du secteur de l'éducation et de la formation et une sur trois du secteur transport et logistique.

Environ la moitié des opportunités ont recours au travail intérimaire et un tiers des opportunités d'emploi sont associées à des emplois à durée indéterminée. Il s'agit essentiellement de temps plein de jour.

Les lieux de travail les plus mentionnés sont les provinces de Hainaut et de Liège ; les deux étant d'ailleurs surreprésentées par rapport à leur part dans l'ensemble des opportunités d'emploi, tous métiers confondus.

Une expérience professionnelle préalable est demandée dans plus de 5 opportunités d'emploi sur 10. La connaissance d'au moins une autre langue que le français est plus rarement spécifiée.

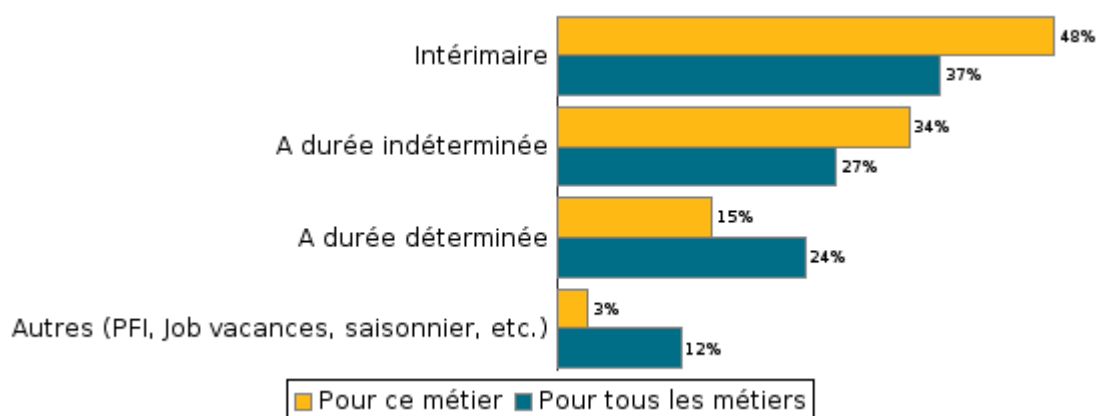
Évolution de l'emploi (estimations)

Instructeur/institutrice en conduite de véhicules à moteur

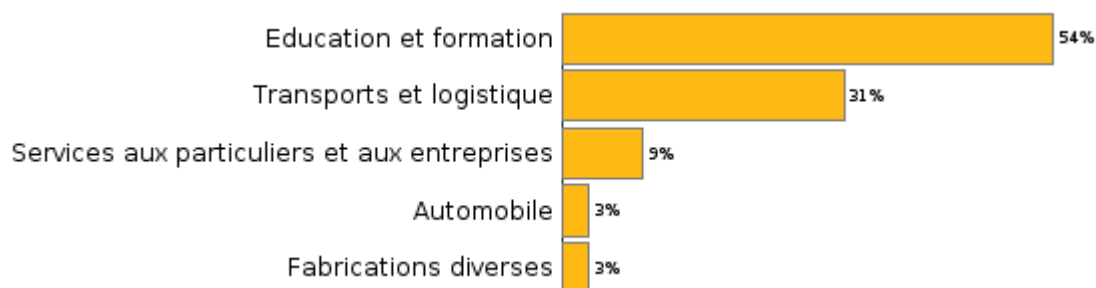
Analyse des offres d'emploi reçues par le Forem pour ce groupe de métiers

Evolution du nombre d'emplois (travailleurs)

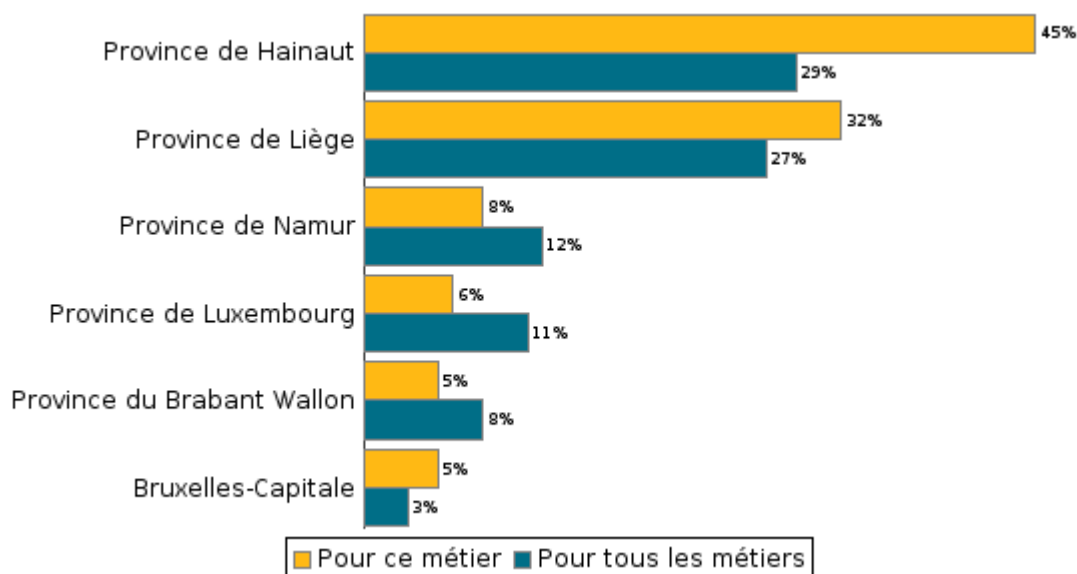
Types de contrats de travail proposés par les employeurs (2020)



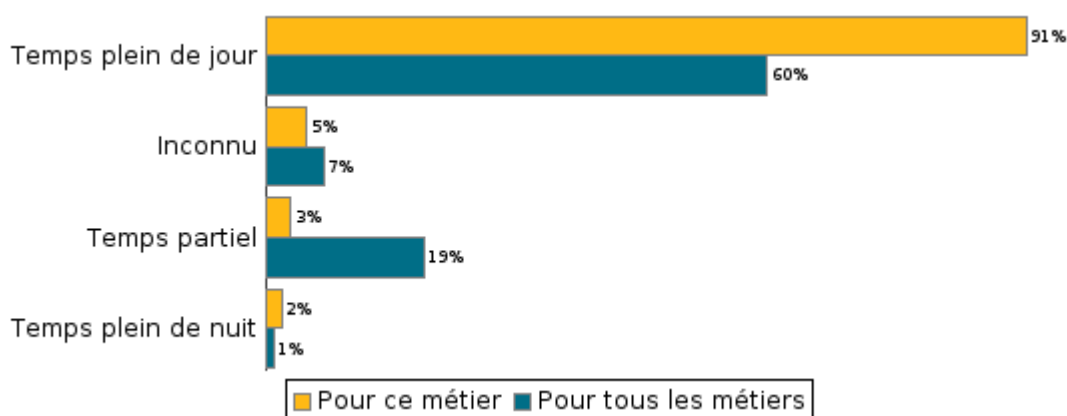
Principaux secteurs d'activités à l'origine des opportunités d'emploi (2020)



Répartition géographique des entreprises émettrices d'opportunités d'emploi (2020)



Types de régimes de travail proposés par les employeurs (2020)



Description des métiers du groupe

Instructeur en conduite de véhicules à moteur

Enseigne la sécurité (routière, en mer..) et la conduite de véhicules à moteur en vue de l'obtention du permis nécessaire à leur utilisation. Apprend aux futurs conducteurs la maîtrise du véhicule et le partage des voies de circulation avec les autres usagers.

Activités du métier

Activités de base

- Renseigner sur le déroulement des cours (code, conduite, pilotage) et évaluer le nombre d'heures de code, de conduite, de pilotage nécessaire
- Enseigner les règles et le code de conduite routière, maritime ou fluviale et sensibiliser à la sécurité
- Expliquer le maniement et le fonctionnement du véhicule/engin (automobile, moto, bateau) et dispenser les cours pratiques de conduite, de pilotage en plateau et en circulation
- Evaluer les difficultés et les progrès de la personne (code, conduite, ...), la conseiller et renseigner les documents de suivi et d'évaluation
- Suivre la maintenance et l'entretien de véhicules/engins (contrôle visuel, réglementaire, mise à niveau, ...)

Activités spécifiques

- Former des personnes pour l'obtention du Permis A3 et A
- Former des personnes pour l'obtention du Permis B
- Former des personnes pour l'obtention du Permis théorique
- Former des personnes pour l'obtention du Permis BE, C, CE, D et DE ou des sous-catégories C1, C1E, D1 et D1E.
- Former des personnes pour l'obtention d'une habilitation à la navigation sur rivière
- Former des personnes pour l'obtention d'une habilitation à la navigation côtière
- Former des personnes pour l'obtention d'une habilitation à la navigation hauturière
- Planifier et coordonner des leçons théoriques et pratiques, des formations ou des convocations aux examens
- Elaborer et faire évoluer les programmes pédagogiques, produits de formation, supports de cours, ...
- Contrôler et déterminer les capacités des candidats à la conduite de véhicules (voitures, poids lourds, motos, ...)
- Contrôler les méthodes pédagogiques des moniteurs, l'application de la réglementation professionnelle et la capacité de candidats moniteurs à enseigner la conduite
- Procéder à des enquêtes ou des études statistiques sur des accidents de circulation, des anomalies relatives à la sécurité routière
- Diriger un service, une structure

Aptitudes à l'emploi

- Respecter les horaires convenus
- Réagir rapidement, avec calme et maîtrise de soi, en présence d'un événement soudain
- Appliquer rigoureusement les règles de l'entreprise en matière de sécurité, d'hygiène et de respect de l'environnement
- Respecter la déontologie et appliquer la réglementation et les instructions en vigueur dans l'entreprise
- Présenter une image positive de l'entreprise
- S'intégrer dans l'environnement de travail
- Se tenir informé de l'évolution du métier

- Communiquer aisément
- Adhérer aux objectifs de l'entreprise
- Travailler méthodiquement et rigoureusement
- Maintenir une attention soutenue de manière prolongée
- Etre capable de résoudre des problèmes et de faire face aux cas d'urgence
- Transmettre des savoirs et savoir-faire avec pédagogie
- Etre disponible
- Faire preuve de patience et de qualités humaines
- Apprécier les contacts humains
- Résister à la fatigue physique et nerveuse

Autres appellations

Synonymes

- Inspecteur de la conduite et de la sécurité routière
- Inspecteur du permis de conduire
- Moniteur d'avion de tourisme
- Moniteur d'hélicoptère
- Moniteur moto
- Moniteur poids lourds
- Enseignant de la conduite et de la sécurité routière
- Formateur bateau
- Moniteur automobile
- Moniteur d'auto-école
- Formateur au permis de conduire
- Moniteur de pratique automobile
- Formateur en conduite automobile
- Instructeur d'auto-école
- Instructeur de pratique automobile
- Enseignant de sécurité routière
- Instructeur de conduite automobile
- Moniteur de conduite automobile
- Moniteur en aéronautique
- Moniteur en navigation
- Examineur auto-école
- Adjoint / Adjointe au responsable d'auto-école
- Formateur conduite d'engins motorisés
- Formateur de conducteurs routiers
- Formateur de moniteurs d'auto-école

- Gérant d'auto-école
- Moniteur d'auto-école groupe lourds
- Moniteur de bateau-école

N.B. Cette plateforme d'information donne un éclairage sur différentes facettes du marché de l'emploi: les secteurs d'activités, les métiers et professions, les études et formations professionnalisantes. Elle n'a pas de prétention à fournir une analyse exhaustive de tous les aspects de l'activité du marché du travail.